

## Réponses du Parti Socialiste

Mercredi 14 mai 2014

### Présents :

Pierre Kanuty – candidat PS en Île-de-France

Corinne Bord – candidate PS en Île-de-France

### Précisions introductives :

La doctrine du PS par rapport à la Palestine est marquée notamment par l'entrée de la Palestine à l'ONU comme Etat observateur non-membre, démarche soutenue par le PS. Cette doctrine vise l'application des résolutions de l'ONU et la création de 2 Etats dans les frontières de 1967. La doctrine du PS n'est pas en contradiction avec les textes de l'Union Européenne mentionnés dans l'argumentaire de la Plateforme, mais ces derniers n'étant pas contraignants, l'UE souffre d'être un « géant économique » et un « nain diplomatique ».

### Question 1 : Soutiendrez-vous la mise en place de mesures excluant les colonies de toute relation entre l'UE et Israël ?

Le PS distingue clairement Israël de ses colonies construites en Cisjordanie et soutient l'exclusion des colonies de tous les accords de coopération avec Israël. Il y a consensus au niveau du groupe socialiste au Parlement Européen pour exclure les colonies de la coopération UE-Israël.

Le PS est favorable à la mise en place de moyens de contrôle et de traçabilité tels que l'étiquetage des produits des colonies en vue de leur interdiction. Par contre, le PS s'oppose à toute forme de boycott (académique, culturel, des produits israéliens...).

L'étiquetage des produits des colonies entre dans une logique globale de traçabilité conforme à la doctrine du PS de « juste échange » (« fair trade ») visant à définir des normes sociales, environnementales et éthiques pour rééquilibrer la logique de rentabilité et de profit économique (cf. campagne « decent work»). Alors que des groupes œuvrent efficacement à rendre invisible l'activité économique des colonies, il est important de rendre visible cette réalité. Si l'UE élabore une directive claire sur l'étiquetage, la France ne pourra plus se défaire et les entreprises françaises auront du mal à échapper aux sanctions, d'où l'importance de la campagne pour l'étiquetage.

Le PS soutient les mouvements pacifistes et progressistes dont certaines ONG israéliennes fichées comme organisations terroristes par le gouvernement israélien.

Le PS fait partie de l'internationale socialiste, à laquelle appartiennent aussi des partis israéliens et palestiniens de gauche.

### Question 2 : Veillerez-vous à ce que l'UE applique pleinement la clause de conditionnalité garantissant le respect des droits de l'Homme et du droit humanitaire international dans tous les accords entre l'UE et Israël ?

Le problème de la mise en œuvre de la clause de conditionnalité tient du fait du caractère non-contraignant du texte. L'UE doit être plus efficace dans l'application des normes. Le PS ne peut pas s'opposer au principe du respect des droits de l'homme mais il se soucie aussi de l'applicabilité de ses positions. Pour cela, le PS souhaite un Parlement européen fort, une Commission européenne davantage politisée. Les commissions d'enquête parlementaires, par exemple, devraient peser davantage dans la définition des politiques et la prise de décision.

Les députés ont la possibilité de suggérer à leur groupe d'agir pour ce combat.

Si le président de la Commission est social-démocrate, il peut inscrire à l'ordre du jour de la Commission le travail pour une directive excluant les colonies de l'accord d'association et pour l'identification des produits des colonies dans le but de leur interdiction. Cela peut amorcer un effet d'entraînement. D'où l'importance que la prochaine Commission soit politisée plutôt que consensuelle.

**Question 3 : Veillerez-vous à ce que l'UE puisse mettre en œuvre et financer des projets dans le Territoire palestinien occupé en vous assurant qu'ils ne seront pas entravés par Israël ?**

Les destructions par Israël d'infrastructures financées par l'UE, avec l'exemple de l'aéroport de Gaza, pose la question de savoir comment l'UE peut se faire respecter. Par ailleurs, l'UE, premier bailleur de l'Autorité Palestinienne, fait face à un problème de corruption et un manque de visibilité sur l'utilisation des fonds alloués.

Le commissaire en charge du dossier devrait avoir des moyens de contrôle de l'utilisation des fonds et les députés doivent exiger d'Israël de ne pas détruire les infrastructures financées par l'UE sous peine de revoir l'accord d'association avec Israël.

Au-delà de la question des dédommagements à exiger, cette question révèle une dimension politique : l'UE a besoin d'une voix diplomatique plus forte pour se faire respecter.

**Question 4 : Exigerez-vous la mise en place de mesures pour la levée du blocus de Gaza et la liberté de circulation pour rétablir la continuité territoriale entre la bande de Gaza et la Cisjordanie ?**

Le PS demande la levée immédiate et inconditionnelle du blocus de Gaza. Depuis l'opération Plomb Durci, Martine Aubry avait fait une première déclaration en ce sens et avait été très critiquée pour cela.

Il y a un problème politique majeur : celui de la prise du pouvoir par la force par le Hamas. Il faut créer les conditions pour arrêter la circulation des armes. La prise du pouvoir par le Hamas n'est pas une conséquence mais une cause du blocus. Le blocus est un drame humain à grande échelle.

Le PS est favorable à la circulation des biens et des personnes.

La continuité territoriale entre la bande de Gaza et la Cisjordanie ne peut se résoudre que par la liberté de circulation. Les deux peuples sont condamnés à vivre ensemble. La libre circulation ne peut être garantie que par une paix durable, ce qui renvoie à la question des colonies. La liberté de circulation est un droit fondamental, le PS le défend en Europe et partout dans le monde.

Le PS ne reprend pas la notion d'« Apartheid » en ce qui concerne Israël et la Palestine.

L'intégrité territoriale est non-négociable.